



CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 23 avril 2024

à 19h30 à la mairie

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
- Décisions modificatives ;
- Facturation de la reprise d'une autolaveuse ;
- Legs au profit de la commune - autorisation de signature des actes de succession ;
- « Allée des jardins » - acquisition des terrains à titre gratuit, classement dans le domaine public communal, validation du nouveau linéaire de voirie ;
- Concours des maisons et fermes fleuries : désignation du jury et définition du budget ;
- Avis sur le projet arrêté de Plan local d'urbanisme intercommunal ;
- Compte-rendu des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations (articles L2122-22 et L2122-23 du CGCT).

Affiché le 17/04/2024

Le Maire,
Georges DUMAS

